



Assemblée Générale

Convocation

L'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 22 Mars 2019 à 19h salle Daguin.

L'ordre du jour de cette assemblée sera le suivant :

- 1) Bilan moral et financier année 2018
- 2) Vote, action et budget prévisionnel saison 2019
- 3) Réélection du tiers sortant
- 4) Proposition d'intégration de nouveaux membres au Comité Directeur
- 5) Questions diverses (*)

(*) Ces questions doivent nous être adressées par courrier 15 jours avant la réunion

En cas d'indisponibilité, vous pouvez donner pouvoir de vote à un tiers (la tierce personne pourra présenter 2 pouvoirs). Vous trouverez ci-dessous le pouvoir à compléter si nécessaire et à remettre aux permanences ou lors de la réunion.

Si le quorum n'était pas atteint, une seconde convocation serait prévue ultérieurement.

Les nouveaux inscrits après le 31/10/2018 ne pourront pas participer aux votes des décisions. Nous comptons malgré tout sur la présence de tous les licenciés à laquelle nous sommes toujours très attachés pour le bon fonctionnement du club.

Le Comité Directeur de l'USV